

Quatrième chambre

La demande d'avis, concernant un projet d'arrêté du Gouvernement wallon "fixant les conditions sectorielles d'exploitation des centres d'enfouissement technique", introduite le 24 décembre 2002 par le Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Région wallonne, a été rayée du rôle le 17 février 2003 suite à la réinscription de l'affaire sous le n° de rôle 34.911/4.
